

VOL. XLIV

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 17 MARS 1915

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis......... 1.50 " "
Europe............ 2.00 " "

Tarif des Annonces

1ère insertion, par ligne.... 10 cent
Chaque insertion subséquente.. 5 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone : Main 3377.

A PROPOS DE COURAGE ET DE CARACTERE

Some of the French papers of Canada have indulged in criticism of those papers published in English that have seemed to give greater prominence to British performances in the war than they have to French performances. Such papers have stated that the English-speaking press have displayed a prejudice that is most unjust to the French.

My own opinion is that such newspapers have been guilty of a great indiscretion. To my mind it is very indiscreet for a French-Canadian newspaper to introduce the subject of French and English performances in the war. No one has a higher regard for the work that has been done by France in the present conflict than I have. But I think the people of France would be the first to express regret for the showing that has been made by their compatriots in this country. If the French-Canadians of Quebec desire to be known as French, they can only be known as a mighty degenerate braud of French in view of the showing they have made in this war. Real Frenchmen have proven themselves to be patriots of the highest order. They have sacrificed their every interest for the welfare of their country. They have fought like heroes and have vindicated their manhood throughout the world. On the other hand, the so-called *French Canadians* at Quebec have proven themselves to be a race of poltroons. With few exceptions they have done nothing to show that they are men and that they have the welfare of the French race at heart. They have taken safe refuge under the Union Jack, which they have displayed no fervent desire to uphold. They have left their compatriots of the old land the real serious work of maintaining the French tradition. They have proven themselves to be neither French nor British, but *a hybrid race* living on the traditions and claiming the credit for the performances of both of those distinguished races in the past. In brief, Canada has every reason at the present moment to apologize for having as one-third of its population a degenerate French mixture that claims all the honors of France, all the privileges of Britain, while denying all the obligations entailed by such a glorious heritage. In these circumstances, for so-called French-Canadian newspapers to indulge in a comparison of performances of the British and the French is an impertinence that is only comically grotesque.

Winnipeg Saturday Post, 13th March

Traduction

"Certains journaux français du Canada se sont permis de critiquer les journaux de langue anglaise qui ont paru donner plus de proéminence aux actions des Anglais qu'à celles des Français dans la guerre. Ces journaux ont dit que la presse anglaise avait montré un préjugé absolument injuste aux Français.

"Mon opinion à moi est que ces journaux ont été coupables d'une grande indiscrétion. Selon moi il est très indiscret pour un journal canadien-français de soulever ce sujet des faits d'armes français et anglais dans la guerre. Personne n'estime plus hautement que moi l'ouvrage fait par la France dans le présent conflit. Mais je crois que le peuple de France serait le premier à exprimer son regret de la manière dont ses compatriotes de notre pays se sont conduits. Si les Canadiens-français de Québec désirent être reconnus comme Français, on ne peut les reconnaitre que comme un type grandement dégénéré du français si l'on en juge par leur conduite pendant la guerre. Les vrais Français ont montré qu'ils étaient des patriotes de l'ordre le plus élevé. Ils ont sacrifié tous leurs intérêts pour le bien de leur pays. Ils se sont battus comme des héros et ils ont montré leurs virilité au monde. D'un autre côté, les soi-disant Canadiens-français de Québec ont prouvé qu'ils étaient une race de poltrons. A part quelques exceptions, ils n'ont rien fait pour montrer qu'ils sont des hommes et qu'ils ont à cœur le bien de la race française. Ils se sont réfugiés en silence derrière le Union Jack, pour la défense duquel ils n'ont montré aucun désir bien chaud. Ils ont laissé à leurs compatriotes des vieux pays la besogne réellement sérieuse de maintenir la tradition française. Ils ont montré qu'ils n'étaient ni Français ni Anglais, mais d'une race hybride, vivant sur les traditions, et réclamant crédit pour les actes, de ces deux races distinguées. En un mot, le Canada a toute raison dans le moment de s'excuser d'avoir un tiers de sa population d'une mixture française dégénérée qui réclame tous les honneurs de la France, tous les privilèges de l'Angleterre, et qui nie toutes les obligations que comporte ce glorieux héritage. Dans les circonstances, ces journaux soi-disant canadiens-français, faisant comparaison entre les actes des Anglais et des Français, commenttent une impertinence qui n'est que coniquement grotesque."

Winnipeg Saturday Post, 13 mars.

Voilà!

Nous avons tenu à reproduire ce texte pour donner à la province de Québec une idée de la méchanceté et de la stupidité de quelques-uns de nos ennemis de par ici.

N'est-ce pas que c'est agréable pour nous de compter parmi nos concitoyens des cuistres de cette espèce!

On sent un sourire amer passer sur les lèvres quand on se trouve face à face avec tant d'ignorance et d'hostilité. Nous, Canadiens-français du Manitoba, pouvons dire *que nous vieillissons au milieu de nos ennemis.*

Si nous méprisons tant de haine, et si nous nous en attristons, nous ne la craignons guère cependant. La race canadienne-française en a vu bien d'autres; elle continuera de grandir, de se multiplier et de prospérer, bien longtemps après que les os de Knox McGee, l'auteur de cette diatribe, auront fini de pourrir dans la terre.

La réponse à l'article du *Post* serait longue, si l'on ne se sentait écœuré devant une pareille attaque. Chaque ligne est un mensonge; tout l'écrit est une honteuse monstruosité.

Les Canadiens-Français ne sont pas un peuple hybride. Ce sont des Français de France, d'un sang absolument pur. Leurs ancêtres, triés avec soin dans la terre de France, accompagnèrent successivement Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve, Frontenac, le chevalier de Lévis, Montcalm, de Laval... Jamais dans l'histoire de toutes les immigrations on ne fit une immigration plus honorable.

Fidèles au drapeau fleurdelisé et fidèles à la France jusqu'à la cession du Canada à l'Angleterre, les Canadiens-français devinrent ensuite sujets soumis de la Couronne Britannique. Le cœur s'affligea quand les vaisseaux de France partirent, mais leur volonté accepta sans restriction les devoirs nouveaux.

Douze ans après le traité de Paris ces Canadiens-français donnèrent à leurs maîtres la preuve de leur sens de l'honneur et de l'héroïque trempe de leur âme.

Une armée de rebelles anglo-saxons venue de la Nouvelle-Angleterre vint assiéger Québec. Ces rebelles, qui allaient fonder les Etats-Unis d'Amérique avec l'aide de LaFayette et des soldats français, firent miroiter aux yeux des Canadiens-français les couleurs de France. Mais les Canadiens-français avaient donné leur parole à l'Angleterre; ils s'enrolèrent et repoussèrent l'attaque des rebelles. Le gouverneur Carleton dut aux *pea soup* de pouvoir conserver le Canada à son souverain en cette circonstance périlleuse. Pour nous servir de l'expression d'un de nos orateurs appréciant cet événement, "sans le dévouement des Canadiens-français, il ne serait pas resté en Amérique un pouce de terre pour y planter la hampe d'un étendard anglais." Cela, ça se passait en 1775.

En 1812, nos ancêtres prirent de nouveau les armes pour l'Angleterre, encore contre les Etats-Unis. Cette fois encore ils contribuèrent à préserver le Canada de l'invasion américaine. Cet épisode s'appelle dans l'histoire la bataille de Chateauguay. Knox McGee, qui bavarde sur tout, connaît-il ce *détail* de l'histoire du Canada?

En 1871, les Féniens de l'ouest américain voulurent envahir nos prairies. Quel fut le rempart le plus solide que leur opposa l'honorable M. Archibald: la population métisse canadienne-française!

Voilà comme les Canadiens-français sont *poltrons!*

Survient la grande guerre de 1914. Immédiatement les Canadiens-français fournissent, très exactement, leur quote-part de soldats aux corps expéditionnaires canadiens. Plus que cela, les Canadiens-français tiennent à donner en plus à l'Angleterre des régiments exclusivement canadiens-français. Nos hommes d'Etat, sans distinction de partis politiques, font une grande assemblée à Montréal pour aider au recrutement. Ce recrutement se fait en un clin d'œil Et à l'heure actuelle, alors qu'on traite les Canadiens-français de poltrons et de dégénérés, plusieurs milliers de Canadiens-français se préparent à aller se faire casser les jambes, pour Knox McGee comme pour tous les autres sujets britanniques!

Et quand part-il, lui, Knox McGee, qui a six pieds de haut, qui est fort comme un turc, et qui a du bagou pour dix?

On inaugure le Fonds Patriotique canadien. Immédiatement nos compatriotes y souscrivent. Notre épiscopat et notre clergé canadiens-français appuyent cette initiative; et son Altesse Royale le Duc de Connaught écrit à Monseigneur l'archevêque de Montréal la lettre suivante:

"Cet acte de l'Eglise Catholique Romaine, si conforme qu'il soit *à son attidude traditionnelle vis-à-vis la couronne britannique*, je l'apprécie hautement, non seulement en raison du secours financier qu'il va susciter, mais aussi parcequ'il démontre avec quelle intime sympathie vous voyez le Canada participer à cette grande guerre. Votre *appui moral* et *matériel* nous aidera considérablement à travers tout ce Dominion."

La vie politique de la nationalité canadienne-française, prise en bloc, n'offre guère de tache non plus. Si nous avons un reproche à nous faire, c'est de ne pas avoir eu la main plus rude avec les adversaires de notre langue. Si nous avions attrapé par le collet nos persécuteurs comme jadis le fit LaFontaine, nous serions peut-être plus respectés. Heureusement qu'avec de l'union chez nous (et cette union s'en vient plus vite qu'on ne le croit) tout sera réparé. En attendant, les *dégénérés* de la province de Québec peuvent revendiquer cet honneur: ils n'ont jamais violé, eux, les droits de personne; ils traitent la minorité anglaise de Québec, non pas seulement avec justice, mais avec libéralité.

Nous nous arrêtons ici. Nous nous sommes déjà trop occupés de l'attaque bête et méchante d'un pleutre. A l'opinion d'un Knox McGee sur les Canadiens-français, nous opposons l'opinion d'Etienne Lamy, de l'Académie française:

"Vous — Canadiens-français — n'avez jamais cessé de garder *intactes les moeurs, la foi et la langue que vous avez reçues du passé.* Ces traditions, seul trésor que vous ayez porté de l'ancienne patrie dans la nouvelle, ont maintenu la sagesse dans votre volonté et l'ordre dans votre action.

....

"Vous regarder n'est donc pas seulement pour nous une joie, mais un exemple.

....

"Et notre commun language est beau dans votre bouche parceque tout y est sain: les mots et les pensées.

"Canada, petite colonie d'hier, nation d'aujourd'hui, empire de demain; Canada, séparé de la France avant que la France se séparât de son passé, et qui as gardé la plénitude de notre vie ancienne; Canada, terre de fécondité, fertile en blé, fertile en hommes, fertile en avenir; qui multiplies par un travail solidaire les moissons dans tes plaines et les enfants dans tes foyers, et qui, dans les solitudes immenses où se perdaient tes premiers explorateurs, verras un jour ta race à l'étroit; Canada, terre de constance, qui as affermi la sagesse de tes mœurs et de tes lois sur la foi catholique et tiens pour ta plus précieuse liberté d'être soumis à un maître surhumain; Canada, *qui as trouvé dans la fidélité* la récompense et offres au monde le modèle d'une société où les vertus privées et les vertus publiques rendent hommage à Dieu; Canada, la *France t'aime, t'admire et te salue.*

Ce grand Français n'a pas vu en nous une race *hybride*, une race de *poltrons* et une *mixture de français dégénérée.*

NOËL BERNIER.

Le Nouveau Régiment de Canadiens-Francais

L'ORGANISATION DU 41*ème*, SOUS LE COMMANDEMENT DU LIEUTENANT-COLONEL ARCHAMBAULT, VA TRÈS BIEN.

Le lieutenant-colonel Henri Archambault, commandant du 41ème Régiment Canadien-Français, est arrivé à Québec et il est entré en fonctions.

Il a visité hier les édifices de l'Immigration où ce régiment logera. Cent-vingt soldats qui ont été recrutés à Québec y sont déjà rendus et ils ont été pourvus d'uniformes. On espère pouvoir recruter deux compagnies à Québec.

Le nombre de recrues qu'on a enrôlées jusqu'ici dans les centres canadiens-français pour ce régiment est d'environ 900.

L'effectif complet sera de 1,063. On attend aujourd'hui un bon nombre de ces recrues qui seront pourvues d'uniformes dès leur arrivée.

L'adjudant du régiment est le lieutenant J. A. Michaud, qui a déjà appartenu à l'armée impériale. L'instructeur est le sergent-major Bilodeau du R. C. R.

L'Evénement.

L'HEROIQUE BELGIQUE

Nous lisons dans le XXème Siècle, quotidien belge paraissant au Havre, l'article suivant:

Les cœurs ont battu d'ardeur patriotique, dimanche, à la matinée de gala, donnée au Grand-Théâtre du Hâvre par le Comité des Représentations-Conférences nationales pour venir en aide aux victimes de la guerre.

Un public énorme y assistait; il a même fallu, en présence de l'affluence considérable de monde, se décider à organiser une seconde matinée; elle a été fixée à dimanche prochain.

Un brillant programme, qui a débuté par la ((Brabançonne), a fait les frais de cette réunion d'une émotion vibrante où l'âme des Alliés a communiée dans une même pensée d'espérance et d'amour.

Jean Richepin, le chantre des Gueux, dans une improvisation enflammée et d'un souffle poétique puissant, a rendu hommage aux peuples et aux héros que cette guerre met en un si poignant et si réconfortant relief.

"Peuple belge, — a-t-il dit, — tu es notre ange gardien; sans toi, Paris eût été pris à la gorge et se fut trouvé sous l'exécrable botte allemande.

"Oui, il s'est trouvé, là-bas, un petit peuple qui a abandonné tout: famille, demeures, richesses, foyers, pour opposer aux barbares une digue faite de sa chair et de son sang; il s'est dressé, peuple admirable, devant l'immonde et colossale Allemagne et a éparpillé lamentablement les forces brutales du Kaiser.

'A la tête de ce petit peuple se trouve un roi, qui est un héros et une reine, qui est une sainte; — peuple des magnifiques cathédrales, des bibliothèques et des musées admirables, qui a donné le pour à un Maeterlinck, à un général Leman, à un bourgmestre comme Max, à un cardinal comme Mercier.

"Grand Roi, héros simple et sublime
"En qui ton peuple s'incarne
"Pour nous préserver de l'abime,
"Vers ta face, aube sur la cime,
"Le monde entier crie: Hosanna."

"Petit peuple, je te salue, ému et remué jusqu'au plus profond de mon sein, je te salue, toi dont l'histoire est noble et qui tiens, avec la Russie et l'Angleterre, à cette heure suprême, le palladium de l'honnêteté.

"Certes, nous avons eu, avec l'Angleterre, une guerre historique, la guerre de Cent Ans. Mais ce fut en chevaliers, en gens loyaux, et les dialogues de Du Guesglin et du Prince noir pourraient figurer dans Plutarque. Lorsqu'on a été des ennemis de ce genre, on peut devenir des amis. Souvenez-vous de Fontenoy: 'Messieurs les Anglais, tirez les premiers!"

"Et la guerre de Crimée?... Mon père y était. Elle fut aussi l'expression la plus haute de la loyauté dans la guerre."

"Nous assistons à une sorte d'office, de sacrifice religieux, le plus grand qui soit puisque toutes les religions se sont fondues en lui pour le salut de la patrie... C'est l'archevêque de Malines qui parle ainsi et il le fait, lui Belge, avec la finesse et l'érudition des prélats italiens du XVIème siècle."

Le poète rend hommage aux héros des tranchées "pour qui la gloire est anonyme": "Ils ont déjà opéré le miracle de la Marne; ils en opèreront un autre: le grand miracle; ils réduiront la basse et insolente Allemagne par le feu, par le fer et par la famine."

L'AIDE AUX SOLDATS

Dans leur très intéressant résumé de l'œuvre accomplie par la section féminine de France-Amérique, les dévouées présidente et secrétaire, Mesdames Thibaudeau et Huguenin, donnaient à entendre que le travail serait peut-être repris l'été prochain si la guerre n'était pas terminée et si le besoin s'en faisait sentir.

Ce dessein répond, n'en doutons pas, au sentiment unanime des Canadiennes-françaises. Nul plus que la femme n'est touché par les horreurs de la guerre, et de toutes les femmes nulle ne suit plus anxieusement que la Canadienne-française la lutte de Titans où la France meurtrie, sanglante, oppose aux forces coalisées de la barbarie son invincible volonté de vivre en restant fidèle à son sublime idéal de civilisation.

Les dames de France-Amérique, s'étant proposées pour objet de protéger contre le froid les populations civiles chassées de leurs foyers par la guerre, n'avaient pas de raisons de continuer leur travail après les mois les plus rudes de l'hiver; mais les comités formés spécialement pour venir en aide aux combattants peuvent travailler jusqu'à la fin de la guerre sans craindre que rien de leurs efforts ne soit perdu. De ce nombre sont les dames qui après avoir avec d'autres, sous le nom de l'Aide au Drapeau, mis une activité admirable au service des soldats français et belges, se sont constituées définitivement en comité sous le nom de l'Aide au Soldat pour se dévouer au bien-être du pioupiou français.

Ces dames n'ignorent pas les nombreux appels faits à la générosité des Canadiens par diverses œuvres patriotiques, et elles n'entendent pas importuner le public de leurs sollicitations; mais elles espèrent avec raison que leur œuvre, née d'un sentiment de sympathie et de solidarité française facile à comprendre, se recommandera d'elle-même aux innombrables amis et admirateurs que la France compte au Canada.

Les personnes désireuses de collaborer ou d'aider d'une façon quelconque à l'Aide au Soldat sont priées de se mettre en communication immédiatement avec la présidente, Madame J. Obalski, à Montréal, avenue des Pins, 213 ouest, ou la trésorière, Madame F.-X. Choquet, rue Dorchester, 814 ouest.

LA GUERRE

11 mars, Paris. — La ville de Nieuport, en Belgique, a été bombardée très violemment par l'ennemi.

* * *

L'armée anglaise, appuyée par l'artillerie française, a remporté un *important succès* en s'emparant du village de Neuve-Chapelle, entre La Lys et le canal de La Bassée. 1000 prisonniers ont été pris; les pertes allemandes sont lourdes.

En Champagne, malgré une forte attaque de l'ennemi, les Français ont *renforcé et élargi* leurs positions notablement.

* * *

Sur les hauteurs de la Meuse, l'artillerie française a complètement démoli plusieurs tranchées allemandes.

* * *

La dernière liste des Canadiens atteints au feu contient 10 morts et un grand nombre de blessés, dont plusieurs de Winnipeg et de l'Ouest.

* * *

Les Allemands font une offensive nouvelle en Pologne-Nord.

* * *

Un sous-marin allemand est coulé, dans la zône du blocus allemand.

* * *

L'expédition des Dardanelles se poursuit régulièrement.

* * *

12 mars, Paris. — Le bulletin français dit que la brume a nui aux opérations, hier, à plusieurs endroits. Il y a eu cependant attaques allemandes à La Bassée, en Champagne, dans l'Argonne et dans les Vosges.

* * *

Le régiment Princess Patricia qui est à La Bassée, est fort décimé.

* * *

Chez les Russes, il y a bataille entre le Niemen et la Vistule.

* * *

13 mars. — Les Français prennent d'importantes tranchées allemandes en Champagne; combats sur les hauteurs de la Meuse et à Reich Aherhopf (Alsace).

* * *

Les Anglais poussent plus loin leur succès de Neuve-Chapelle.

* * *

Le général Maunoury et le général de Villaret ont été blessés, en examinant des positions allemandes — les médecins ne se prononcent pas sur la gravité des cas.

* * *

Les Allemands font de grands efforts en Pologne; les Russes y concentrent aussi de nombreuses troupes.

* * *

15 mars, Paris. — Les Français capturent d'importantes positions dans l'Argonne; les Anglais s'emparent de trois lignes de tranchées près de La Bassée.

* * *

3 bateaux marchands anglais sont coulés près des îles Scilly vendredi matin, par un sous-marin allemand.

* * *

Les Russes paraissent encore une fois avoir arrêté l'avance des Allemands — les Autrichiens sont aussi tenus en échec dans les Carpathes.

* * *

L'activité des sous-marins allemands dans l'Atlantique cause de l'anxiété chez les Alliés.

* * *

Les Dardanelles seraient aux mains des Alliés à Pâques. Le bombardement continue avec énergie contre les forts turcs.

16 mars, Paris. — Le bulletin français rapporte de nombreux engagements, sur toute la ligne, favorables aux Alliés.

* * *

Les Anglais s'emparent du village de St-Eloi.

* * *

Les Russes prétendent avoir le dessus en Pologne-nord, en Galicie et dans les Carpathes.

* * *

L'expédition des Dardanelles rencontre une vive résistance de la part de certains forts turcs. Des vaisseaux anglais et français auraient été assez sérieusement endommagés.

* * *

La ville de Smyrne serait sur le point de tomber aux mains des Anglais.

* * *

17 mars, Paris. — Les Alliés repoussent des attaques à Notre-Dame de Lorette, en Champagne et dans l'Argonne.

* * *

L'armée belge du bord de la mer est supportée par des vaisseaux de guerre anglais et français.

* * *

Les Russes paraissent s'engager dans une campagne offensive; ils prétendent avoir des succès en Pologne et dans les Carpathes.

* * *

Deux vaisseaux anglais de la flotte des Dardanelles sont rendus à Malte, où ils subiront des réparages. Les Turcs résistent vigoureusement dans les Dardanelles.

* * *

L'Italie demande plus de territoire que l'Autriche ne lui en veut céder. Situation tendue.

L'ECHO PATRIOTE

Lorsque les Allemands entrèrent au village,
Celui qui commandait cette horde sauvage,
Un petit lieutenant au corps raidi d'orgueil,
Moins fait pour le combat loyal que pour le crime,
Commanda de saisir femmes, vieillards, enfants,
Un de ces assassins portant monocle à l'oeil,
Un de ces égorgeurs d'innocentes victimes
Et de les fusiller, là, tout près, dans un champ.

....

Là-haut, dans le ciel bleu, le soleil impassible
Jette ses gais rayons sur cette scène horrible.
Au milieu du pré vert, les pauvres villageois
S'embrassent en pleurant une dernière fois.
"En joue!" dit l'officier. Alors, dans le silence,
On entendit un cri, un seul: "Vive la France!"
De tous ces braves gens ce fut le dernier mot!
Tous sont tombés. Soudain, là-bas, au loin, l'Echo,
L'écho de leur vallon, comme un cri d'espérance,
Répète le grand cri des morts: "Vive la France!"
En entendant l'écho à travers champs et bois,
Qui semble les narguer de sa lointaine voix,
L'officier a blêmi, puis il dit avec rage:
"On ne peut fusiller un écho!... C'est dommage!"
Mais j'ai trouvé, fait-il en se frappant le front:
A cet écho français infligeons un affront!
Nous allons tous crier: "Vive notre Allemagne!"
L'écho le redira de montagne en montagne,
Et nous rirons bien fort de voir l'écho gaulois
Forcé de répéter ce que crieront nos voix!"
A son commandement un "Vive l'Allemagne!"
Hurlé par les soldats, ébranle la campagne.
Alors, guettant l'écho, les Teutons réjouis
Afin d'écouter mieux, près de l'oreille ont mis
Leurs mains en entonnoir pour que rien ne se perde...

....

Là-bas le vieil écho français répondit: "M....! !"

TIMAGAMI

La Politique Nationale

(*De l'"Evènement"*)

Nous nous félicitons d'autant plus de voir se répandre cette excellente idée de l'encouragement du public aux industries nationales que c'est comme la mise en pratique ou le prolongement de cette politique de protection chère au parti de Cartier, de Macdonald et de Borden. Il y avait longtemps, avant qu'on ne parlât sérieusement de la guerre et de ses conséquences économiques, que le parti conservateur avait compris l'importance qu'il y a de développer les industries d'un jeune pays par un tarif de protection.

Aujourd'hui, de bon ou de mauvais gré, tous les politiciens qui tiennent à conserver la faveur populaire sont obligés de paraître adhérer à l'idée du "made in Canada". Mais quelle rebuffade cet élan de tout un peuple vers une théorie vraiment patriotique n'inflige-t-il pas au parti et au chef qui avaient juré de déchirer le tarif protecteur et de le fouler aux pieds!

LA SAINT-PATRICE

C'est aujourd'hui la Saint-Patrice. Salut à nos frères irlandais!

FEUILLETON DU *Manitoba*

Une de Perdue Deux de Trouvees

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 75

(Suite)

gros nuages sombres couvraient le ciel. Dans les montagnes du Tyrol un orage ne met pas de temps à se former; et le tonnerre, répercuté par l'écho des montagnes, est quelquefois terrifiant. Elle hâta le pas, bientôt elle vit accourir au-devant d'elle une des novices.

— Venez vite, lui dit celle-ci aussitôt qu'elle fut à la portée de la voix; quelqu'un vous demande au parloir.

— Au parloir! mais il est sept heures sonnées!

— Pas encore; ce n'est que la demie de six que vous avez dû entendre. Mais venez vit, il n'y a plus qu'un quart d'heure.

— Mon père! pensa-t-elle en se parlant tout haut à elle-même.

— Non, répondit la novice; mais quelqu'un qui dit venir de sa part.

Et toutes deux hâtèrent le pas. Arrivées au couvent, la prieure, vieille religieuse à la figure sévère, fit signe à la novice de s'éloigner, et s'adressant à celle que l'on faisait demander au parloir, lui dit:

— Le quart d'heure est sonné, vous savez qu'il ne vous est plus permis d'aller au parloir; vous n'appartenez plus au monde depuis la demie de six; jusqu'à sept heures, cependant, vous pouvez, en ma compagnie, voir et parler encore aux personnes du dehors, à travers la grille du guichet, pourvu que ce soit pour affaire indispensable. Si vous le désirez, j'irai parler à cette personne pour vous, afin que vous ne soyez pas distraite des pensées qui doivent vous occuper exclusivement pour vous préparer à l'heure qui approche.

— Ma mère, c'est quelqu'un qui vient au nom de mon père!

— C'est bien! vous pouvez venir, la règle le permet.

Dans le parloir, un cavalier couvert de poussière, marchait avec les dalles de la salle ses éperons ensanglantés. Il regardait à sa montre, puis à la porte en chêne, forte, épaisse, noire, qui communiquait avec l'intérieur du monastère. Il entendit des pas dans le corridor; il s'approcha en tremblant malgré lui sous le poids de son émotion, il ôta son chapeau et essuya de son mouchoir blanc la sueur qui ruisselait sur son visage.

En ce moment au lieu de la porte qu'il s'attendait à voir ouvrir, une plaque de fer coula entre deux rainures verticales et lui laissa voir, à travers la grille du guichet, à quelques pas en arrière, une religieuse grande, grave, sèche, tenant une jeune fille par la main. C'était elle! Toutes deux tenaient la vue baissée.

— Sara! cria-t-il en espagnol d'une voix presque suffoquée par l'émotion, enfin je vous retrouve!

A ce son de voix trop bien connu, une pâleur subite envahit les traits de la jeune novice, un frisson courut dans ses veines, puis s'élançant, les bras tendus, vers la grille, elle s'écria: "Antonio!"

La prieure étonnée, la saisit par sa robe et lui dit: — Mais que fais-tu donc là, mon enfant?

Revenue de son trouble, et, son agitation un peu calmée, elle répondit:

—C'est mon frère.

— Tu n'a plus de frère maintenant!

— Mon frère en Jésus-Christ, ma mère!... ne puis-je lui parler?

— Sans doute, mon enfant; mais avec calme, parler de manière à ce que je vous comprenne.

— Il ne parle pas l'allemand, ma mère; je vous traduirai ce qu'il dira.

Puis se tournant vers le visiteur, elle fit un violent effort et ayant réussi à surmonter son émotion, elle lui dit: — Ma mère ne comprend pas l'anglais, je dois lui traduire ce que vous me direz en cette langue.

— Sara! oh! Sara! comme je vous retrouve après cinq ans d'absence! Quelle froideur!

— Monsieur, reprit-elle, je ne sais ce que vous voulez dire; apprenez que je n'appartiens plus au monde. Pourquoi êtes-vous venu me demander à me voir en ce lieu, où tout appartient au Seigneur!

— Vous voulez renoncer au monde, je le sais; mais je sais aussi que vous n'avez pas encore prononcé vos vœux, que ce n'est que demain à huit heures que le sacrifice sera consommé; et c'était pour vous voir, pour vous parler avant que cette heure fatale ne fut arrivée, pour vous dire que depuis deux ans je vous cherche partout. J'ai visité tous les couvents de votre patrie, de la France, de l'Espagne; vous demandant à toutes les portes de monastères, et ne vous trouvant pas. Ah! Sara, ayez pitié de moi!

— Pourquoi me cherchiez vous, monsieur?

— Pour vous demander pardon, comme je l'ai obtenu de votre père; pour vous supplier de ne pas me conserver de haine ou de mépris; pour que vous me disiez de votre bouche que vous ne me maudissez pas.

— Est-ce que Jésus-Christ n'a pas pardonné à ses persécuteurs?

— Vous me pardonnez donc?

— Jésus-Christ n'a-t-il pas prié son Père de leur faire grâce en sa faveur, parcequ'ils ne savaient ce qu'ils faisaient.

— Oh! si tu savais, reprit Cabrera, avec éclat dans sa voix, ne pouvant plus réprimer l'exaltation de sa parole, les jours d'angoisses que j'ai passés; si tu savais les nuits d'insomnie pendant lesquelles l'horreur de mon crime me torturait, tu me pardonnerais à cause de tant de douleurs, et non pas seulement par devoir de religion; mon crime, c'était parce que je t'avais trop aimé. Pour toi, j'ai renoncé à ma vie de corsaire, qui me faisait horreur; je voulais te le dire.

— Je l'ai su.

— Pour toi, j'ai obtenu mon pardon.

— Je le sais;... mais pourquoi me dire tout cela? continua-t-elle d'une voix faible et émue.

— Pour toi, j'ai obtenu que l'on revisât en Espagne un jugement injuste qui m'avait lancé dans une carrière criminelle. J'ai été réintégré dans ma fortune et dans le rang de mes pères, savais-tu cela?

— Que dit-il, mon enfant? demanda la prieure qui se tenait, droite et immobile, un peu de côté.

— Il me parle de mon père, ma mère.

La religieuse lui fit signe de continuer.

— Sais-tu pourquoi encore je t'ai cherchée partout? C'était pour t'offrir et ce rang et cette fortune en expiation de ma faute. Je t'aime. Ce n'est plus Cabrarera, c'est le comte de Miolis qui demande ta main.

Pendant qu'il disait ces paroles, dont le ton ne permettait pas à Sara de douter de la vérité, elle sentit tout son sang refluer vers son cœur; puis par un suprême effort elle se jeta dans les bras de la prieure, et lui dit:

— Ma mère, je vous ai menti! cet homme n'est pas mon frère, c'est mon fiancé! il ne me parlait pas de mon père, il me parlait d'amour.

— Je le savais, mon enfant, répondit tranquillement la religieuse; je comprends l'anglais; mais je voulais t'éprouver, et voir si Dieu parlerait à ton cœur, plus fort que l'amour humain. Tiens, écoute, continua-t-elle en élevant un doigt.

En ce moment un éclair immense éclaira vivement l'intérieur du parloir et du corridor, et un coup de tonnerre ébranla les murs du monastère.

— C'est la voix de Dieu, mon en-

— C'est la voix de Dieu, mon enfant, dit la religieuse.

— Je le sais, ma mère. Dieu aussi me dit d'aimer cet homme et je l'aime! mais je ne puis le lui dire. La règle de ce couvent est inexorable!... je ne saurais m'y soustraire, quand je le voudrais!... mon père seul pourrait m'y autoriser, et je ne le verrai jamais!

L'horloge du couvent se mit à sonner les premiers coups de sept heures. Elle tressaillit, et s'arrachant des bras de la prieure, elle fit un pas vers la grille.

— Comte de Miolis, dit-elle avec exaltation, il est trop tard!... tout est fini, entendez-vous sonner? Adieu! adieu, je vous aime!... Au revoir, dans le ciel!

Cet effort était trop pour la pauvre enfant; elle n'avait pu parler qu'avec des sanglots dans la voix, elle tomba sans connaissance au moment où la plaque de fer, mue par un ressort caché, fermait le guichet.

Le comte de Miolis connaissait trop bien l'inutilité de rester au couvent pour y tenter des efforts inutiles; il sortit, remonta à cheval et se rendit à l'auberge où devait arriver la diligence.

Quand M. Thornbull descendit, il était près de minuit; le comte de Miolis l'attendait, il l'invita à passer dans une salle voisine. Après s'être fait connaître il lui raconta tout ce qui était arrivé au monastère et l'aveu que Sara lui avait fait de son amour. Le comte réitéra son offre de prendre Sara pour épouse, si le père voulait bien y donner son consentement.

Les offres furent acceptées. Il fut convenu que M. Thornbull ferait les démarches nécessaires pour obtenir la sortie de sa fille; ce qui ne fut pas fort difficile, la jeune novice n'ayant point encore prononcé ses vœux.

Deux mois après, elle était devenue la femme du comte de Miolis.

— FIN —

— AU —

C. N. R. Hotel

Coin de l'Avenue Taché et de la rue Dumoulin

Vous pouvez avoir une chambre

pour $1.00 par sem.

Service irréprochable

N'oubliez pas la place : St-Boniface

L'Hon. J. Bernier — H.P. Blackwood
Noel Bernier — Alex. Bernier

BERNIER, BLACKWOOD & BERNIER

Avocats et Notaires

Argent à prêter sur hypothèques. Placements de capitaux privé

BUREAUX :
401 Bloc Somerset, Ave. du Portage
WINNIPEG

Telephones Main 2079 et 4767

A. J. H. Dubuc — W. B. Towers
Consul Belge — Louis P. Roy

DUBUC & TOWERS

Avocats et Notaires

BUREAUX :
201 et 205 Edifice Somerset
Avenue du Portage
WINNIPEG

Téléphone Main 623
Casier Postal 443

Albert Dubuc — Jacques Mondor

DUBUC & MONDOR

Avocats, Avoués et Notaires

BUREAUX :
27 et 28 Edifice Canada Life
Coin des rues Main et Portage
WINNIPEG

Telephones Main 8696 et 583

Placements de capitaux privés

ALFRED U. LEBEL

Tel. Garry 2073

AVOCAT — NOTAIRE

400 Electric Railway Chambers
Winnipeg

HEURES DE BUREAU :
de 8 à 9 a.m. 1 à 3 et 8 à 9 p.m.

J. GRYMONPRE

Notaire Public, J. P.
Licencié en droit de la Faculté de Paris
Telephone Main 1886
283 Avenue Provencher
ST-BONIFACE

Agent d'immeubles, Prêts hypothécaires, Assurances.

De Notaris Speckt Vlaamsch

Dr. F. LACHANCE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialité :
CHIRURGIE ET GYNECOLOGIE

Consultations: de 2 à 5 p.m.

Téléphones :
Bureau: Main 2604—Rés. Main 2613

Bureau : Bloc Somerset
Avenue du Portage WINNIPEG

Dr. N. LAURENDEAU

Ex-Interne de l'Hôpital St-Boniface

Bureau et résidence :
163 Avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone Main 1392

HEURES DE CONSULTATIONS :
8 à 9 a.m. 1 à 5 p.m.
7 à 8½ p.m.

Visite tous les jours à l'Hôpital de St-Boniface

Dr. L. D. COLLIN

Des Hôpitaux de Paris
Ex-Interne des Hôpitaux de Montréal: St-Paul et Notre-Dame

Spécialité :
CHIRURGIE D'URGENCE

Consultations: 2 à 5 heures p.m.

BUREAU :
Cadomin Building, Chambre 106
Coin Graham et Main
WINNIPEG

Tél. Bureau [illegible] Rés. M. 4640

J. A. BEAUPRE

Avocat, Notaire, etc
308 McIntyre Block
Phone Main 1554
WINNIPEG

Dr Louis F. BOUCHE

DENTISTE

Gradué du Collège Dentaire de Chicago, Lauréat du Collège Dentaire de la Nouvelle Orléans, membre fondateur de la société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE
356 Rue Main, Bâtisse de la Great-West permanent Loan Co. au 7eme. étage.

Dr. W. LEMAIRE

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

Bureau et Résidence :
60 Rue Marion, St. Boniface
Phone Main 5253

HOPITAL PRIVÉ



Quand une Prescription

n'est pas bien remplie, la guérison peut être douteuse. Des remèdes purs, contenant toute leur essence, peuvent mettre un homme sur le chemin de la santé.

Achetez vos remèdes chez nous, et vous serez certains d'avoir ce que le docteur prescrit.

R. A. McRUER

Pharmacien-Opticien

Coin Marion et DesMeurons — Téléph. — M. 5603
24 Avenue Provencher — Téléph. M. 5604

Jos. Turner, prés. G. Clarke, Sec.-Trés

STANDARD PLUMBING CO'Y

Ingénieurs de systèmes de chauffage et de ventilation, plombiers hygiéniques, posent les appareils d'éclairage au gaz, etc.

No. 296, rue Fort, Winnipeg, Man.
Téléphone Main 529

Gérant, J. R. Turner, 46 ave. Provencher, St-Boniface, Tél. M. 8132

Marchands en gros pour tout ce qui regarde les plombiers et les appareils de chauffage à eau chaude et à vapeur.

— POUR VOS —

EPICERIES et PROVISIONS

ALLEZ CHEZ

T. Pelletier & Cie

Avenue Taché, St-Boniface

Où vous aurez toujours des marchandises de première qualité.




Lavez les plats, les casseroles ou les pots avec le Savon Sec de Lever (une poudre) et la graisse disparaîtra comme par enchantement.

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

W. G. LANG, Pharmacien

115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR

DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 — Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.

M. O. PETIT

dit: "Mes forces s'étaient affaiblies, mes muscles s'étaient fatigués et j'avais un douloureux lumbago."

"J'ai écrit aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro.—On m'indiqua ce que je devais faire—on m'ordonna les PILULES MORO—je fus soulagé—je pris de l'embonpoint et fus guéri."

et M. L. GIROUX

"J'éprouvais une lassitude générale—j'avais dans l'estomac comme un vide que je ne parvenais pas à combler.—Les PILULES MORO me donnèrent des forces et rétablirent mon estomac."

Les Pilules Moro sont la médecine la meilleure et aussi la plus économique que les hommes puissent employer. Elles ont guéri des centaines d'hommes qui avaient auparavant dépensé de fortes sommes pour essayer de recouvrer forces et santé.

Ces pilules sont d'un usage facile; il suffit d'en prendre deux après chaque repas; une boite dure au-delà d'une semaine et le traitement ne peut coûter plus de cinquante sous par semaine.

Les témoignages suivants ont été donnés par des hommes qui ont été guéris et qui ne permettent ainsi la publication de leur cas que pour recommander un moyen sûr de rétablissement à ceux qui souffrent.



M. O. PETIT

"Je suis boulanger de mon métier et, comme tout le monde le sait, l'ouvrage est dur. Obligé, pendant de longues heures à des efforts continus, courbé sur le pétrin, mes forces s'étaient affaiblies, mes muscles s'étaient fatigués et un douloureux lumbago était survenu. Le sang, subitement refroidi après que d'abondantes transpirations avaient mouillé mes vêtements, tourna bientôt au mauvais; les rognons furent les premiers à s'en ressentir et j'eus tant à souffrir que je m'adressai, par lettre, aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro. On me recommanda les Pilules Moro que je savais déjà merveilleuses dans leurs effets, et on m'indiqua les précautions que je devais prendre. Je fus soulagé dès les premières semaines de traitement; mes forces s'augmentèrent; je pris de l'embonpoint; enfin je fus complètement guéri. Après une année, j'étais si bien revenu que je pesais cent quatre-vingt-dix livres quand auparavant j'atteignais à peine le poids de cent vingt-cinq livres. Je me porte donc on ne peut mieux et je travaille à l'aise." M. Ovide Petit, 46 rue Centre, Biddeford, Me.

"Depuis plusieurs semaines j'éprouvais une lassitude générale, un affaissement. J'avais, dans l'estomac, comme un vide que je ne parvenais pas a combler. On me conseilla de prendre des Pilules Moro et je m'empressai de le faire. Dès les premières boîtes, j'éprouvai du soulagement. Encouragé par cet heureux début, je continuai pendant plusieurs semaines et j'obtins grand bien. Les malaises de l'estomac disparurent; je mangeais avec un bon appétit; je n'étais plus nerveux et chaque jour je m'apercevais que mes forces augmentaient." — M. L. Giroux, 1031 rue Orléans, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES—Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro ne demandent rien pour leurs consultations et donnent à l'homme malade qui s'adresse à eux une opinion honnête sur son état, lui indiquant les moyens de se guérir. Tous les hommes malades peuvent les consulter; ceux qui ne peuvent se rendre à leurs bureaux sont invités à leur écrire. Leurs bureaux de consultations, au No 272 rue Saint-Denis, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2 50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU Dr CODERRE

POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr. A. P. Beaubien,	Dr. P. Munro,
Dr. O. Raymond,	Dr. L. B. Durocher,
Dr. A. P. Delvecchio,	Dr. D. W. Archambault,
Dr. Hector Peltier,	Dr. Ths. E. D'Odet D'Orsonnens,
Dr. A. B. Craig,	Dr. A. T. Brosseau,
Dr. G. O. Beaudry,	Dr. Alex. Germain,
Dr. Elzear Paquin,	Dr. J. A. Roy,
Dr. [illegible] B. Bibaud,	Dr. E. H. Trudel,

Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes, à [illegible] la bouteille.

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU **MANITOBA** EST OUTILLEE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGES MUNICIPAUX, TELS QUE **RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ETC.**

— LES —

Cuillers Historiques BIRKS

DE LA

Grande Guerre Europeenne

sont en vente à **25c** la pièce

On devrait se les procurer toutes ou au moins une.

Collectionnez-les dès aujourd'hui.

HENRY BIRKS & SONS Ltd
Winnipeg

Porte & Markle

Gérants de l'annonce

ON PARLE FRANCAIS

Lavoie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin - Tel. 2563
Saint Boniface

M. GRYMONPRE & P. FONTAINE

51 Avenue Provencher
TELEPHONE MAIN 4930

ENTREPRISE D'ELECTRICITE

Fournitures d'Appareils et Installation telles que: Poêles Electriques, Moulins Laver, Fers à Repasser, Ventilateurs Lampes Tungsten.

Estimations fournies sur application

CHARETTE, KIRK CO. Ltd

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

PLOMBERIE SANITAIRE	APPAREILS à GAZ
VENTILATION	COUVERTURES
CHAUFFAGE à VAPEUR	en TOLE et GRAVOIS
EAU CHAUDE et AIR CHAUD	CORNICHES
	PLAFONDS en METAL
	SKYLIGHTS

Nous sommes les entrepreneurs pour Plo

Chauffage et Couverture du Petit Séminaire de Saint-Boniface

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles

510 RUE DESMEURONS

Téléphone Main 7318 — Boite de Poste 176

Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway

Avis est donné par les présentes que la Edmonton Dunvegan and British Columbia Railway fera demande au Parlement du Canada à la présente session, d'un Acte autorisant la construction et opérer une ligne d'embranchement de quelques endroits sur la ligne principale de son chemin de fer localisé dans les Townships 77, 78 et 79, rangs 3, 4, 5 ou 6, à l'ouest du sixième méridien principal, dans la province d'Alberta, de là dans une direction sud, traversant les terres du district de la Grande Prairie, de là dans une direction sud à un endroit près de la Jasper House, dans la province d'Alberta et pour toutes autres fins.

Daté à Winnipeg, ce 20ème jour de février 1915.

18-23.

PRINGLE & GUTHRIE
Avocats à Ottawa.

Edmonton Dunvegan & British Columbia Railway Company

Avis est donné par les présentes, que "The Edmonton Dunvegan & British Columbia Railway Company" fera demande à la présente session du Parlement du Canada, d'un Acte étendant les limites du temps pour compléter les lignes du chemin de fer "The Edmonton, Dunvegan & British Columbia Railway Company", mentionné dans l'Acte d'incorporation de la dite compagnie et amendant les actes pour autres fins.

Daté à Ottawa, ce 10ème jour de février 1915.

PRINGLE & GUTHRIE,
Avocats de la Compagnie, Ottawa.

Shiloh's Cure

STOPS COUGHS — HEALS THE LUNGS — PRICE, 25 CENTS

Chronique de la Province

St-Jean-Baptiste.

Les imposantes funérailles de M. Napoléon Comeault, marchand, ont eu lieu lundi matin le 8 courant en l'église de St-Jean-Baptiste, Man.

La nef était remplie d'une foule considérable de parents et d'amis venus de toutes parts pour rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté défunt. Le service funèbre, très solennel, fut chanté par le Rev. M. le Curé J. C. St-Amant, assisté comme diacre par le Rev. M. Rocan, curé de Ste-Elizabeth et du Rev. M. Roy, vicaire, comme sous-diacre. Le Rév. Curé de Letellier, M. l'Abbé Jutras, étaient au chœur. Le chant fut très bien rendu par le chœur de la paroisse. Les membres de la C. M. B. A. avec leur président, portant la croix, L. Poulain, O. Marion, R. Comeault.

Conduisaient le deuil: MM. Edmond Comeault, sec. de la municipalité de Montcalm, Euclide et Albert Comeault, marchands, ses fils; Mmes H. Pélissier, A. Dupras, Melles Hélène, Antoinette, Amanda, Alma, ses filles; MM. Edouard, Rosario, Ephrem Comeault, ses frères, et autres parents.

Dans le nombreux cortège, on remarquait: M. Jacques Parent, député du Comté de Morris à la législature manitobaine; le Président de la Compagnie Internale, MM. Jobin, Carrière, Molloy de Winnipeg; MM. C. Marcoux, le notaire Baril, L. Mareil, chef de police de St-Boniface; N. Breton, W. Fraser, de Letellier; F. Lemoine, de Ste Agathe; E. Dionne de St-Joseph et autres.

M. Napoléon Comeault était âgé de 55 ans. Il fut préfet de la Municipalité de Montcalm pendant 4 ans; secrétaire de la Commission Scolaire No. 941 pendant 20 ans; il faisait aussi partie des Sociétés C. M. B. A. et St-Jean-Baptiste dont il était un des principaux organisateurs.

Le défunt est né à St-Charles de Richelieu, province de Québec, le 26 décembre 1860. Il vint s'établir à St-Jean-Baptiste il y a 27 ans comme marchand et y est toujours resté depuis. Il était universellement connu dans le monde des affaires et fut témoin des transformations prospères de cette partie de la province située entre Winnipeg et les Etats-Unis.

En politique, il était libéral et l'un des organisateurs provinciaux de son parti. En 1884, il épousa Melle Rosalie Desautels; sa veuve lui survit ainsi que trois fils et six filles.

Sa mort, survenue après quelques jours de maladie seulement, cause de vifs regrets. La famille offre ses remerciements au public pour les sympathies dont elle a été l'objet.

Municipalité Rurale de St-Vital

AVIS

Avis public est par le présent donné que le rôle d'évaluation pour l'anné 1915 a été déposé dans mon bureau et que le conseil piècera en cour de révision le dit rôle mercredi le 28 Avril prochain à 10 heures de l'avant-midi, à la chambre des assemblées du conseil, salle Municipale, sur le chemin de Ste-Marie.

Le dit rôle sera ouvert à l'inspection du public jusqu'au premier avril prochain. Toute personne, propriétaire ou locataire, évaluée ou non évaluée peut appliquer à la cour de révision par voie d'appel pour une révision du dit rôle ou d'une partie quelconque, soit pour augmenter ou diminuer sa propre évaluation ou l'évaluation de quelqu'autre personne, pour inclure, réduire ou retrancher une propriété quelconque qui lui appartient ou qui appartient à toute autre personne, soit pour corriger les erreurs qui se seraient glissées en mentionnant les noms, en donnant la description des propriétés ou toute autre chose.

La dite application devra être faite par écrit à l'adresse du greffier de la Municipalité et devra être remise au dit greffier 10 jours avant la date fixée pour la cour de Révision et devra mentionner les raisons et la nature de la plainte donnant la description de la propriété affectée par la dite plainte.

Datée à St-Vital, ce onzième jour de mars 1915.

J. DESOURDIS,
Greffier de la Municipalité de St-Vital.

20.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle de homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

La quantité d'acres a cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

AUX CULTIVATEURS

Cette terre que vous avez à vendre où à échanger, c'est maintenant le temps de l'annoncer. Quelques mots dans les petites annonces du MANITOBA, vous rapporteront des résultats.

Le Vingtième anniversaire de Sacre de S. G. Mgr L'Archevêque

Les *Cloches de Saint-Boniface*, auxquelles nous nous associons de grand cœur, présentent en ces termes leurs hommages à Mgr l'Archevêque, à l'occasion du 20ème anniversaire de son élévation à l'épiscopat:

Un rayon de joie doit traverser les regrets que font naître l'absence de notre cher Archevêque. *Modicum, et videbitis me. Encore un peu de temps, et vous me reverrez*: telle est la substance des bonnes nouvelles qui nous viennent du Texas. Seule la crainte d'un changement trop brusque de température retient pour quelques semaines encore Sa Grandeur dans cet *exil* ensoleillé et fleuri, dont le parfum le plus exquis est la délicatesse des soins que lui prodiguent ses frères en religion, les chers Oblats de Marie Immaculée.

De ce lointain exil qu'il partage avec plusieurs vénérables collègues si éprouvés de l'épiscopat mexicain réfugiés à San Antonio, Monseigneur, — pas n'est besoin de le dire, — pense à nous et s'occupe de nous. C'est ainsi qu'il vient de tracer un long itinéraire pour la visite pastorale de l'été et qu'il a adressé tout récemment aux *blessés* de l'Ontario la lettre énergique et autorisée que nous publions plus loin.

A l'occasion de cet anniversaire, *Les Cloches* offrent à Sa Grandeur les vœux qu'elles savent être dans tous les cœurs et qui se résument dans l'expression liturgique: *ad multos annos!*

LE R. P. BLAIN S. J.

Le révérend Père Blain, S. J., a donné une conférence sur l'astronomie, lundi dernier, devant les Chevaliers de Colomb, de Winnipeg. Il a parlé devant un nombreux auditoire, fort intéressé et heureux de la visite d'un tel hôte.

Le distingué jésuite a traité son sujet avec une grande maîtrise. C'est, du reste, sa manière; il n'en connaît pas d'autre.

Chez Nous ET autour de Nous

Cette semaine, au "Théatre Walker" les vues animées "Neptune" par Melle Annette Kellerman, et la semaine prochaine les sous-marins, histoire de Jules Vernes; à l'affiche "The Yellow Ticket".

Le R. P. S. Lebel, S. J., de Fort William, était en visite au Collège de Saint-Boniface la semaine dernière.

Demain soir, à 8 heures, séance au Collège de Saint-Boniface. On jouera: *Les Enfants d'Edouard*, par Casimir Delavigne.

Lundi soir, Son Honneur le juge Prud'homme faisait une conférence devant le personnel du couvent de Ste-Anne des Chênes, sur la Terre-Sainte.

On nous prie d'annoncer que la partie de cartes de La Fanfare LaVérendrye qui devait avoir lieu jeudi prochain, a été remise au mercredi, 24 mars, à cause de la soirée au Collège. Comme c'est la dernière partie de la série, il y aura deux prix spéciaux pour ceux qui auront gagné le plus de parties pendant la série.

La ligne de chemin de fer du *Greater Winnipeg Water District* va non seulement servir à la construction de l'aqueduc; mais elle va ouvrir une nouvelle région à l'agriculture et au commerce. La semaine dernière le préfet de la municipalité de Saint-Vital, au nom des municipalités avoisinant la ligne, a demandé au Bureau de voirie de ce chemin de fer une route de trafic pour le public. MM. Couture et Marion, les briquetiers et marchands de bois bien connus, ont aussi demandé de pouvoir se servir de la ligne pour les fins de leur commerce. Ce sont deux exemples entre beaucoup.

La guerre a donné une impulsion nouvelle au commerce de la laine dans l'ouest américain. Arriverons-nous dans l'ouest canadien, à cette magnifique et payante industrie.

Tous les automobiles circulant dans les limites de la ville devront à l'avenir être pourvus de lumières tamisées. Le gouvernement a annoncé cette décision et c'est son intention de mettre la loi en force strictement. Ceci est devenu nécessaire parceque les lumières brillantes ont occasionné de nombreux accidents dans le passé. Même les propriétaires d'automobiles auront devront se conformer à la loi pour circuler dans la ville.

Free Press.

Il est rumeur que deux ou trois manufactures de conserves s'établieront prochainement aux environs des cours à bestiaux à Saint-Boniface. Ceci donnera sans doute le pas à plusieurs autres industriels qui, étant données les circonstances, devront s'y rendre tôt ou tard. *Norwood Press*, section française.

Pour les Canadiens-Francais d'Ontario

Depuis le mois d'août dernier, jamais on n'a fait tant appel à la bourse des Canadiens. Nos compatriotes Canadiens-français ont répondu généreusement chaque fois. En faveur des blessés de l'Ontario l'A. C. J. C. a fait alors entendre un nouvel appel. Disons tout de suite qu'il a été entendu, non seulement dans Ontario, dans Québec, mais aussi au Manitoba. Nos listes hebdomadaires en font foi. C'est que nous savons bien que les munitions que l'on nous demande, sont employées à défendre une cause importante entre toutes, la survivance de notre nationalité dans tout le Canada. C'est notre langue bien-aimée qui est attaquée. Si nos ennemis parvenaient jamais à la comprimer, à la faire disparaître, notre nationalité deviendrait vite une chose du passé, notre religion même serait menacée comme l'affirmait récemment la voix autorisée de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

La lutte ontarienne met donc en jeu les plus grands intérêts. C'est pourquoi il importe que tous les Canadiens-français du Manitoba donnent généreusement à nos frères ontariens de quoi remporter une victoire dont les bons résultats profiteront à la nationalité toute entière.

Cercle LaVérendrye St-Boniface de l'A. C. J. C.

Dernières souscriptions:

L'"Ami du Foyer"	$5.00
M. l'Abbé Jacques Bertrand	1.00
M. Victor Champagne, de St-Norbert	1.00

Prière d'adresser les souscriptions au Cercle LaVérendrye, St-Boniface.

CONFERENCE

Les membres de l'Union Nationale Française et plusieurs amis se sont réunis jeudi soir, rue Dumoulin, pour entendre une intéressante causerie de M. F. Deniset sur la guerre. La réunion se faisait au profit de l'œuvre de l'*Aide à la France.*

Union Nationale Métisse

A sa réunion du 9 mars, l'Union Nationale Métisse s'est choisie les officiers suivants pour l'année courante:

Président: M. Pierre Dumas;
1er vice-président: M. Modeste Gaudry;
2ème vice-président: M. Moïse Racette;
Trésorier: M. Alex. Riel;
Secrétaire: M. S. Nault;
Secrétaire-archiviste: M. M. Bonneau.

Le président sortant de charge, avait quelques jours auparavant fait tenir la lettre suivante au secrétaire de l'Union:

St-Boniface, 8 février 1915.

M. S. Nault,
Sec.-gén. de l'Union Nationale Métisse de Saint-Joseph de Manitoba, Saint-Boniface.

Mon cher Ami,

Comme le terme de Président de l'Union Générale est expiré, il doit y avoir élection d'un président général le 9 du courant. Dans le cas où mon nom serait mentionné pour cette charge, veuillez, s'il vous plait, dire à nos amis que je me vois dans l'impuissance d'accepter cet honneur. Je vous prie d'appuyer sur le fait que ce n'est à cause d'aucune dissension avec qui que ce soit. Dieu merci! Je ne compte que des amis dans les rangs de notre association. Si je ne puis pas accepter, c'est pour des raisons purement personnelles qui me font sentir que je ne puis pas faire honneur à la position. J'ai fait tout ce que j'ai pu jusqu'aujourd'hui pour représenter dignement notre Union, mais je vois que pour l'avenir mes faibles ressources et les exigences impérieuses de ma nombreuse famille m'empêcheront d'être à la hauteur de la dignité requise. En tous cas, que nos amis sachent que mon cœur n'a pas changé. Le temps et les moyens me font défaut. Un travail opiniâtre en vue de subvenir aux besoins de ma famille m'enlève tout loisir en ne me donnant que le strict nécessaire pour vivre et à peine.

Quand je vois ma famille dans la souffrance et la privation, l'inquiétude me rend incapable de faire face aux grandes entreprises qu'un avenir prochain nous réserve. Je sais que la plupart de nos amis ne soupçonnent pas la triste situation dans laquelle je me trouve et ils seront surpris d'entendre dire que quelques-uns de mes enfants sont instruits par la générosité de personnes qui, par le sang sont étrangers à notre nationalité. C'est un aveu qu'il m'est pénible de faire, mais nous savons que la pauvreté n'est pas un déshonneur quand elle n'est pas causée par une mauvaise conduite.

Pendant les quelques dernières années, nous avons accompli sinon de grandes œuvres, du moins des choses qui auront des effets durables. Je mentionne entre autres la défense vigoureuse de notre nom quand, plusieurs fois, il a été attaqué malicieusement. Je mentionne notre autel qui demeure comme témoignage permanent de notre attachement à notre religion; je mentionne notre drapeau, signe de ralliement et symbole d'espérance dont l'aspect et la signification ont fait l'admiration de tous. Il est destiné à ne plus disparaître puisque quand il a été arboré pour la première fois ses plis flottaient à l'ombre de la croix; je mentionnerai le succès et l'influence de nos fêtes nationales dignement célébrées; je mentionnerai notre solidarité rendue plus forte par la sympathie que nous avons pu donner aux familles éprouvées de nos membres par le moyen de services solennels; je mentionnerai, les bonnes relations qui existent entre nous et nos sociétés sœurs, notamment l'association St-Jean-Baptiste, l'Union Nationale Française de l'Ouest, l'Union Belge, l'Union Jeanne d'Arc, l'association Lord Selkirk, ainsi que les Unions canadiennes françaises de la Saskatchewan et de l'Alberta.

La société patriotique "Aide aux Drapeaux" nous a accordé une place d'honneur et la société du Parler Français au Canada a inscrit dans ses archives le nom métis-canadien-français.

Le Comité historique de l'Union a fait accueillir favorablement le projet d'écrire l'histoire de notre race. A cette fin il y a déjà quelques fonds en banque et l'Union a reçu l'assurance qu'elle recevrait en temps opportun des contributions substantielles.

Si à quelques endroits nos associations locales n'ont pas été aussi florissantes que nous aurions désiré qu'elles le fussent, c'est peut-être parceque nous n'avons pas pu les encourager plus activement par des relations plus fréquentes. Mais des relations plus fréquentes demandaient des sacrifices de temps et d'argent; or nous n'avions ni l'un ni l'autre.

Nous connaissons des personnes qui parmi nous, ont le loisir, les moyens et le prestige nécessaires pour rendre plus vivace, plus forte et plus effective notre organisation. Veuillez les choisir comme officiers et dites-leur de ma part que comme toujours je suis avec eux de cœur et d'âme. Mon père a inscrit son nom en caractères ineffaçables dans le cœur de la nation métisse et je tiens à ce que son nom reste dans le centre de ce cœur en compagnie du nom de Riel et des autres qui nous ont valu le respect et l'admiration.

En remerciant les amis nombreux qui m'ont honoré de leur confiance pendant si longtemps, je les prie de croire à mon attachement constant à notre Union.

R. GOULET.

$80,000,000 En Obus

Ottawa, mars 14. — L'industrie de l'obus s'est tellement développée au Canada depuis le commencement de la guerre, que déjà 200 établissements, dans tout le Canada, construisent actuellement des projectiles, ou des parties de projectiles. Les contrats déjà placés au Canada se montent à 80 millions.

M. L'ABBE CAMPEAU

M. l'abbé Campeau, curé de Ste-Agathe, est mort subitement dimanche matin. Il rentrait à son presbytère, à huit heures, après avoir été donner la communion au personnel du couvent; il s'affaissa pour ne plus se relever.

Depuis quelques jours, il souffrait d'une maladie de cœur, mais il avait pu vaquer aux occupations de son ministère. Il devait chanter la grand'messe à l'église de la paroisse à dix heures.

M. l'abbé Télesphore Campeau était né à Vaudreuil le 15 mars 1858, de Pierre Campeau, cultivateur, et de Julie Legault-Deslauriers; il fit ses études à Rigaud, à Sainte-Thérèse, à Ottawa et à St-Boniface où il fut ordonné prêtre par Mgr Taché le 9 août 1884. Professeur au collège de Saint-Boniface (1884-1885), il desservit quelques mois Sainte-Agathe et fut nommé curé fondateur de St-Alphonse (1885-1895), où il bâtit une église en 1886. Il desservit en même temps plusieurs missions, en particulier Bruxelles, où il construisit une école-chapelle en 1888, et Mariapolis, qu'il dota d'une chapelle en 1895. Il fut le premier curé résidant de Saint-Joseph (1895-1902), où il bâtit un presbytère en 1896 et agrandit l'église en 1901. De 1902 à 1912 il fut curé de Saint-Eustache, où il construisit l'église actuelle en 1903. Il desservit en même temps Elie jusqu'en 1907 et y construisit une église en 1904. En août 1912 il succéda à feu M. l'abbé Adolphe Bourret à la cure de Sainte-Agathe.

M. l'abbé Campeau passa partout en pasteur actif, énergique et pieux. Mgr Cherrier, qui l'a connu intimement lui rendait dimanche dernier un hommage ému.

La paroisse de Ste-Agathe a appris avec consternation, à l'office, le malheur qui fondait sur elle.

Tous ceux qui ont connu le prêtre défunt s'associeront à ce deuil.

A messieurs Pierre et Joseph Campeau, de St-Norbert, frères du curé de Ste-Agathe, nous offrons nos vives sympathies.

Les funérailles auront lieu jeudi à dix heures à Sainte-Agathe et le lendemain, un second service sera chanté à Saint-Norbert, où le défunt sera inhumé auprès des membres de sa famille.

Le Ministre de France rend visite a Mlle Leman

M. Klobukowsk, ministre de France en Belgique, se rendant en territoire belge, s'est arrêté au Tréport pour y saluer, au nom du ministre des affaires étrangères et de la colonie française en Belgique, Melle Leman, la fille de l'héroïque défenseur de Liège, actuellement détenu à la forteresse de Magdebourg. M. Klobukowski a remis à Melle Leman une gerbe de fleurs cravatée aux couleurs belges et françaises.

Un Article Genereux et Courtois

Nous lisons dans le *Telegram* d'hier ces lignes où s'harmonisent très heureusement une générosité très courtoise pour la France et une fierté très juste pour l'Angleterre:

Les nouvelles officielles des combats anglais dans les Flandres paraissent nous venir exclusivement du Bureau de la Guerre de France à Paris. De prime abord, ceci parait plutôt singulier, mais on se rend compte ensuite que l'armée anglaise est sous les ordres du général Joffre, le commandant-en-chef, quelle que soit l'initiative séparée qui puissent lui être dévolue sur le théâtre qui lui est assigné.

La jalousie de commandants de nations alliées et même de commandants rivaux de même nation, ont causé plus de malheurs dans les guerres que toute la bravoure et toute la tactique des ennemis. Il est à espérer que rien de cela n'arrivera dans la présente guerre, et avec un homme comme Joffre, il est bien peu probable que cela puisse arriver. Il est emphatiquement un homme qui n'est pas victime de la maladie de se grandir lui-même, et il est dépourvu de cet égoïsme des généraux qui est la plus grande faiblesse des armées.

Un moment de réflexion montre combien inopportune serait la publication de bulletins officiels par le Bureau anglais sur les opérations de terre, — sauf la publication des listes de morts et de blessés.

On remarquera que, aussitôt la guerre engagée, la marine française perdit aussi complètement l'existence officielle que l'armée britannique. Les unités seulement en sont nommées, et cela seulement dans les rapports de l'amirauté britannique. Celui qui penserait pour cela que la marine française ne fait rien serait aussi sot que celui qui serait fermement convaincu que l'armée anglaise fait tout.

Pour ce qui concerne les dépêches, notre grand danger est que, à cause de la politesse des Français et à cause de la reconnaissance qu'ils nous montrent parceque nous avons fait ce que nous avons pu sur terre et avons montré des ressources colossales qu'ils n'avaient osé espérer et qui n'étaient pas prêtes d'abord, nous recevions plus de crédit que nous n'en méritons. La France et la Belgique se sont vues appuyées par un géant, alors qu'elles s'attendaient à recevoir le secours d'un nain bien intentionné mais de quantité minime comme assistance.

On ne doit pas oublier que toute l'Europe partageait cette opinion du Kaiser que nos forces de terre étaient méprisables. Une fois ou deux dans l'histoire, l'Europe a été trouvé nécessaire de reviser son opinion sur ce point.

Une Epée pour Albert 1er

Une épée d'honneur, œuvre du sculpteur Pierre Feitu, ornée de riches pierreries, sera prochainement offerte par le peuple de Paris au roi des Belges, Albert 1er. Voici le distique de M. Jean Richepin de l'Académie française, qui sera gravé sur cette arme:

Droite, sans tache, sans effroi,
J'ai pour âme ton âme, ô Roi!

L'écriture de M. Jean Richepin sera gravée sur la lame, et c'est le poète lui-même qui la présentera au public, au cours d'une matinée spéciale qui sera donnée au théâtre Albert 1er.

JOFFRE REMERCIE LES AMERICAINES

Paris, 12. — Le général Joffre, commandant en chef des armées en France a envoyé la lettre suivante à Mme Clara W. Lopp, de New-York pour la remercier d'avoir envoyé une grande provision de tabac pour distribuer parmi les soldats français:

"Je me hâte de vous remercier de tout mon cœur pour le cadeau magnifique que vous avez envoyé à mes braves soldats au nom de nos généreux amis américains. Je suis profondément touché de voir votre grand pays s'intéresser à eux. Ils le méritent bien par le courage, l'énergie et la bonne humeur inaltérable dont ils n'ont cessé de faire preuve dans les circonstances les plus difficiles. Vous aurez aidé pour une bonne part à soutenir cette bonne humeur."

Comment Meurt un Général Francais

C'était en Woëvre méridionale: le général S... avait reçu l'ordre de faire avancer sa brigade vers un point qui lui était indiqué.

Le chemin par où devaient passer ses troupes était balayé par les obus et la mitraille. N'importe! L'ordre d'avancer était indiscutablement renouvelé, même après observation.

Le général jugea que, dans ces conditions, l'existence des milliers d'hommes qu'il avait sous ses ordres était encore plus précieuse que la sienne, parce que c'était le moment où nous avions besoin de toutes nos forces pour arrêter la marche d'un ennemi supérieur en nombre.

— J'irai donc, dit le général. Si je passe, vous me suivrez. Si je tombe, c'est que la route est impossible.

Et le général s'avança seul vers la position ennemie. Il tomba, mortellement frappé, mais il avait sauvé la vie de ses soldats, qui le vengèrent plus tard.

EXACT

(*La Patrie*)

Tandis que les libéraux à la Chambre des Communes partent en guerre contre les nouvelles taxes, il est significatif de voir l'hon. M. Fielding, le ministre des finances de l'ancien régime, écrire sous sa signature dans le "*Journal of Commerce.*"

"A tout prendre, M. White semble s'être tiré le mieux possible d'une situation embarrassante. Il sera beaucoup plus facile de critiquer son budget que de suggérer un meilleur moyen temporaire et pratique de prélever les fonds nécessaires."

Aussi sir Wilfrid Laurier et les députés de la gauche critiquent-ils sans rien suggérer.

Le peuple sait que le gouvernement remplit une tâche ingrate en prélevant de nouveaux impôts et il ne lui ménagera pas son appui.

Naissance

Le 11 du courant, madame Gevaert, épouse de M. Prosper Gevaert, un fils.

DECES

Samedi le13 mars décédait Marie-Lucienne, âgée de neuf jours, enfant de M. et Mme A. C. Marcoux.

Bureau de Placement de l'Aide aux Drapeaux

Placements de la semaine:
2 servantes, 1 homme pour la ferme.

Demandent du travail:
Femmes de journée, hommes et femmes pour la ferme, garçons-messagers, chauffeur pour bloc.

Le Secrétaire, Le Président.
Oct Rodte. H. Béliveau.

Bureau: Ecole Normale, St-Boniface. Phone Main: 2355.

MINISTERE DE LA MILICE ET DE LA DEFENSE, OTTAWA.

DES SOUMISSIONS cachetées, en double, pour la fourniture du charbon et du bois de chauffage destinés au chauffage des édifices militaires à Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie, Man, et Régina, Sask., pour l'année finissant le 31 mars 1916, seront reçues jusqu'à jeudi le 25 mars prochain. Les soumissions devront être marquées à l'angle supérieur gauche de l'enveloppe "Soumission pour charbon et bois de chauffage," et adressées au Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice, Ottawa.

On peut obtenir des formules imprimées de soumission (pour les services respectifs) en s'adressant au Directeur des Contrats, Quartier Général de la Milice, à Ottawa, ou à Winnipeg, qui donnera tous les renseignements voulus.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne incorporée, pour une somme égale à cinq pour cent de la valeur du conbustible à fournir et payable à l'ordre de l'honorable ministre de la Milice et de la Défense. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

EUGENE FISET, surgeon général,
Sous-ministre de la
Milice et de la Défense.

Ottawa, 5 mars 1915.

La publication de cette annonce, sans l'autorisation du ministère, ne sera point payée. 20.

NOTICE

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF FERDINAND BERNARD, deceased

Notice is hereby given, pursuant to the provisions of "The Manitoba Trustee Act" that all creditors of and all persons having claims against the estate of the said Ferdinand Bernard, deceased, who died at the village of St-Claude, in the Province of Manitoba, on or about the fourth day of December, A. D. 1914, and administration of whose estate was granted to the Trustee Company of Winnipeg Limited by the Surrogate Court of the Eastern Judicial District of the Province of Manitoba, are hereby required to send by post prepaid or delivered to the said Trustee Company of Winnipeg Limited, at Winnipeg, Manitoba, on or before the nineteenth day of April, A. D. 1915, their christian and surname, addresses and descriptions with full particulars in writing of their claims and statements of their accounts, and the nature of the security, if any, held by them, duly verified by statutory declaration, and take notice that after the said nineteenth day of April, A. D. 1915, the said Trustee Company of Winnipeg Limited, will proceed to administer the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which they shall then have notice, and that they will not be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose claim or claims notice shall not have been duly received by them at the time of such distribution.

Dated at Winnipeg this eleventh day of March, A. D. 1915.

The Trustee Company of Winnipeg Limited, administrators of the estate of Ferdinand Bernard, deceased per
DUBUC & MONDOR.

20.

Nos lecteurs qui sont arriérés dans la solde de leur abonnement sont priés de se mettre en règle. Une piastre, c'est peu pour un particulier, mais l'accumulation de toutes ces piastres isolées, ça ferait un bien considérable au journal.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Surveilles l'annonce Collin C. O. D. Store qui vous offre des réductions spéciales pour tous les trois derniers jours de chaque semaine.

Un jeune homme d'affaires, canadien, désireux d'apprendre le français, voudrait rencontrer quelqu'un parlant le français, dans le but de conserver dans cette langue. but de converser dans cette langue. S'adresser aux bureaux du *Manitoba.*

A louer, boucherie très bien fournie en outils, etc. S'adresser à M. Brault, No. 487, rue Langevin, St-Boniface. 19-20.

Jeune homme désire maison de pension autour du P. O. dans une bonne famille privée. Ecrire conditions au bureau du *Manitoba.* Lettre B. Silvère. 18-19

A louer, une maison sur la rue Notre-Dame, possession immédiate. S'adresser au bureau du Manitoba.

A louer, une maison sur la rue Thibeault, s'adresser au bureau du *Manitoba.*

Quart de section aux environs de Woodridge à échanger contre lot de ville. S'adresser au No. 96 rue Aulneau. 18 j. n. o.

Si vous avez une maison à vendre où à louer, n'importe où, n'importe quel prix, n'importe quel loyer, adressez vous à C. A. Gareau, l'agent d'immeubles bien connu, car tous les jours, nous avons des demandes pour achats de propriétés, etc. 16-j. n. o.

Femme belge, bonne ménagère, cherche à se placer dans une maison sans petits enfants, ou homme veuf. S'adresser rue Langevin 412, St-Boniface Man. 17-20.

A Louer.—Maison de 7 appartements sur la rue Youville. S'adresser à la Cie. Guilbault, Limitée, rue DesMeurons, St-Boniface. Téléphone Main 7442. 49



Departement de l'interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

Avis public est par les présentes donné que le et après le 22 mars 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township	Rang	Meridian
59	23	West of Pr.
65	12	" " "
65	13	" " "
64	15	" " "
69	8	" " "
65	11	" " "
66	11	" " "
64	16	" " "
60	21	" " "
59	22	" " "
69	7	" " "
34	8	" " "
69	8	" " "
17	15	East of Pr.
21	8	" " "
22	8	" " "
23	8	" " "

Excepting therefrom all school and Hudsons Bay Co. lands and land within the mile strip set apart by order in Council of 13th December, 1912 for Hudsons Bay Railway and all lands comprised within timber berths.

Daté à Winnipeg, 17 février 1915.

L. RANKIN,
Agent.

18-20.